

<https://www.snetap-fsu.fr/Nouvelle-Aquitaine-Boycott-du-CTREA.html>



Nouvelle Aquitaine - Boycott du CTREA

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 9 avril 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU, FO-Enseignement Agricole, le Sea-UNSA et le Sgen-CFDT ont décidé de ne pas siéger à la réunion du [CTREA](#) convoqué le 9 avril 2019.

Retrouvez ci-dessous la déclaration intersyndicale :

M. le Directeur régional,

M. le chef de [SRFD](#),

Les représentants des personnels au [CTREA](#) de Nouvelle-Aquitaine se sont concertés pour porter l'analyse qui suit.

L'Enseignement agricole est à un tournant de son existence, avec des effectifs en baisse inquiétante, malgré de bons taux de réussite et d'insertion, et un savoir-faire indéniable en particulier avec les publics connaissant des difficultés de scolarité.

Son meilleur atout pour continuer à être attractif est de s'appuyer sur les spécificités qui ont permis sa réussite et de les développer en préservant son unité au niveau national.

Les décisions prises pour satisfaire aux injonctions de la Loi de Finance de 2019 vont impacter de manière forte le fonctionnement des établissements.

Les solutions envisagées par la [DGER](#) pour tenter de conjuguer une remontée des effectifs et un schéma d'emploi défavorable s'avèrent néfastes, autant pour les agents que pour les apprenants.

Le relèvement des seuils de dédoublement, leur caractère indicatif et l'autonomie donnée aux établissements pour les mettre en oeuvre renvoie au niveau local la responsabilité de la gestion de la pénurie de moyens entérinée au niveau central.

La baisse générale annoncée de la DHG (que vous avez refusée de communiquer pour la Nouvelle-Aquitaine) et l'augmentation de sa part optionnelle vont contraindre les chefs d'établissements à arbitrer entre dédoublements, options et enseignements facultatifs.

Ces mesures conduiront fatalement à une forte dégradation des conditions de travail des enseignants, à un accroissement des tensions dans les équipes et créeront de fait une inégalité entre les agents selon leur lieu d'affectation.

Elles vont également nuire considérablement aux conditions d'apprentissages et donc à la réussite des apprenants tout en générant, là aussi, une rupture dans l'égalité de traitement des élèves et étudiants sur le territoire national.

Ceci va à l'encontre des objectifs assignés à l'Enseignement agricole et des spécificités qui font la force de son enseignement.

Cette gestion comptable à court terme ne saurait être la solution pour pérenniser l'Enseignement agricole et lui conserver son efficience.

Partant de ces constats, les représentants des personnels au [CTREA](#) de Nouvelle-Aquitaine Snetap-FSU, Sea-UNSA, FO-Enseignement agricole et [Sgen-CFDT](#) ont donc décidé unanimement de ne pas siéger au [CTREA](#) du 9 Avril 2019.

Ils demandent l'abandon du projet de modifications des seuils de dédoublements, le maintien de la [DGH](#) et du plafond d'emplois à leur niveau précédent, et la conduite d'une réflexion globale pour créer des conditions réellement favorables à une augmentation des effectifs dans les établissements d'enseignement agricole publics.